



139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr – Tél. : 01.53.18.83.03 – www.sprim-fo.org

Revue de presse du 6 mai 2026

Presse – Actualités

- [Elle veut rentrer dans l'UE mais Moscou la menace avec son gaz et sa base militaire sur son territoire: pourquoi l'Arménie est devenue si stratégique \(même Trump s'y intéresse\) – BFM Business](#)
- [UE – États-Unis : Les droits de douane de Trump s'invitent dans les coulisses du G7 commerce – Le Moci](#)
- [L'impossible droit à la déconnexion des salariés : « A chaque appel, ça me fait monter les pulsations » - Le Monde](#)
- [Emmanuel Moulin proposé sans surprise pour prendre la tête de la Banque de France – AFP](#)
- [Les 10 chiffres chocs sur l'état réel de l'économie française – La Tribune](#)

ARTICLES DE PRESSE

Elle veut rentrer dans l'UE mais Moscou la menace avec son gaz et sa base militaire sur son territoire: pourquoi l'Arménie est devenue si stratégique (même Trump s'y intéresse) – BFM Business

L'Arménie est sous pression. Dépendante du gaz et du blé russes, avec des milliers de soldats russes sur son sol, elle tente pourtant de se tourner vers l'Europe. Emmanuel Macron est à Erevan pour un sommet historique, pendant que la Russie intensifie son appareil de propagande, à un mois des élections législatives du 7 juin.

Emmanuel Macron est en Arménie aujourd'hui et demain. Une séquence diplomatique intense, avec un renforcement du partenariat stratégique entre Paris et Erevan, mais aussi un sommet de la Communauté politique européenne. L'enjeu de cette séquence, c'est aussi de contrer l'influence russe, très forte dans le Caucase.

L'Arménie est une ancienne République soviétique, indépendante depuis 1991. Sa position géographique, entre l'Asie et l'Europe, attise toutes les convoitises, et l'influence russe y est encore très forte. La quasi-totalité du blé arménien provient de Russie. Une grande partie du gaz utilisé vient aussi de Russie, qui fournit également le combustible de la seule centrale nucléaire du pays, la centrale de Metsamor.

La forte présence militaire russe en Arménie

Sur le plan militaire, une base russe est installée à Gyumri, la deuxième plus grande ville arménienne. Elle peut accueillir jusqu'à 5.000 soldats. En juillet dernier, [les services de renseignement ukrainiens](#) affirmaient que Moscou préparait un renforcement de cette base, dans le but d'exercer une plus grande influence dans le Caucase du Sud. Dans un document on peut lire des instructions données aux commandants russes pour faciliter la sélection de soldats, avec des critères spécifiques concernant la résistance psychologique et l'aptitude au combat.

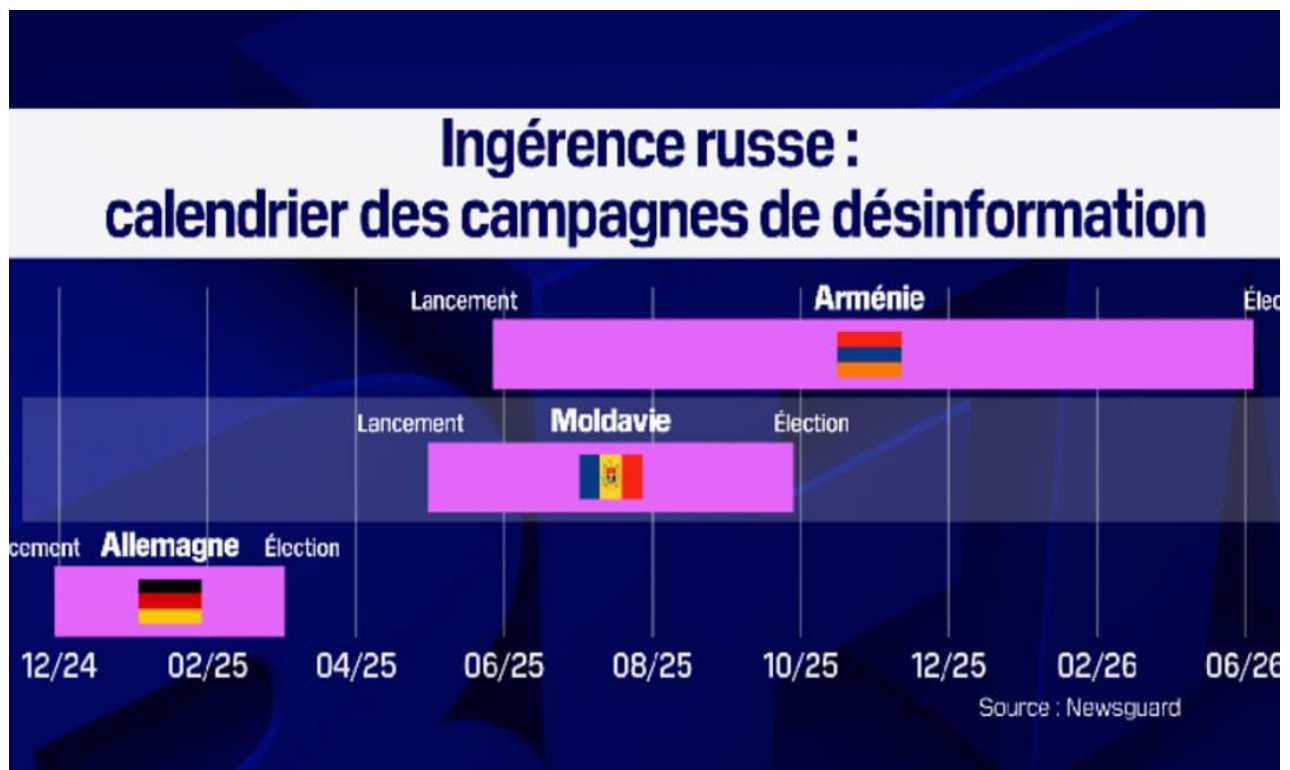
Cette base est stratégique : elle est située à seulement 3,5 km de la frontière turque, le plus proche allié de l'Azerbaïdjan. L'idée étant que les soldats russes puissent être déployés rapidement dans la région du Haut-Karabakh en cas d'attaque de Bakou.

Or, quand l'Azerbaïdjan a mené sa guerre éclair en 2023, il a pu prendre le contrôle total de la région sans être inquiété par l'armée russe, enlisée en Ukraine. Moscou ne jouant plus son rôle de protecteur, l'Arménie a gelé, fait inédit, sa participation à l'Organisation du traité de sécurité collective, l'OTSC — le pendant russe de l'OTAN, dirigé par Moscou.

La "Trump Road", ou comment Washington a placé ses pions

L'accord de paix historique du 8 août dernier entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, sous l'égide de Donald Trump, ouvre de nouvelles perspectives — "une nouvelle ère de coopération régionale", selon Paris.

Dans les faits, les États-Unis ont placé leurs pions le long d'un corridor énergétique très stratégique : le corridor de Zangezur, rebaptisé "Trump Route for International Peace and Prosperity". Ce corridor relie Bakou à Kars, en Turquie, en traversant le sud de l'Arménie. Sur cette "route de la paix": un pipeline, une route et une ligne ferroviaire, confiés à la gestion et l'exploitation de compagnies américaines et turques — pour 99 ans. Derrière la "Trump Road", c'est un renforcement durable de l'influence américaine dans cette zone stratégique du Caucase. De nombreux analystes estiment que les Arméniens en ressortent affaiblis, politiquement et territorialement.



Les campagnes de désinformation russe en Arménie. © BFM Business

Ce corridor offre surtout un tracé géostratégique qui permet de relier l'Asie centrale à l'Europe sans passer par la Russie. Depuis l'invasion de l'Ukraine, les échanges ont bondi

sur cet axe. Il permet aussi à Washington de sécuriser l'accès aux sous-sols riches en minerais critiques de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan.

Et l'Europe dans tout ça?

Le sommet UE-Arménie ce mardi illustre la volonté d'Erevan de s'ancrer plus fortement dans le camp occidental. L'Arménie a fait savoir l'année dernière qu'elle pourrait se porter candidate à l'adhésion à l'Union européenne — mais elle n'a pas encore enclenché le processus.

Début avril, le Premier ministre arménien s'est rendu à Moscou. Lors d'un échange particulièrement tendu, Vladimir Poutine lui a fait savoir qu'un rapprochement avec l'Union européenne est "tout simplement impossible". Il l'a mis en garde contre une sortie de l'orbite russe, et devant les caméras, lui a rappelé sa dépendance au gaz russe:

"Les prix du gaz en Europe dépassent les 600 dollars pour 1 000 mètres cubes, tandis que la Russie vend le gaz à l'Arménie à 177,5 dollars."

Traduction diplomatique: si vous vous rapprochez de l'Union européenne, vous payez le prix fort.

Des élections législatives auront lieu le 7 juin en Arménie. [Moscou mène des campagnes d'influence particulièrement actives](#): des milliers d'articles et de posts issus de la propagande russe, des sites d'actualités fictifs générés par l'IA, des comptes coordonnés qui se sont propagés sur 11 réseaux sociaux dans huit langues. Cet appareil de propagande a débuté 14 mois avant les élections — bien plus tôt que lors des campagnes de désinformation en Allemagne ou en Moldavie.

* * *

UE – États-Unis : Les droits de douane de Trump s'invitent dans les coulisses du G7 commerce – Le Moci

Le président Donald Trump a menacé le 1er mai de porter les droits de douane sur les automobiles européennes à 25 %, quelques jours avant la tenue d'une réunion des ministres du Commerce du G7* à Paris, sous présidence française. La menace ne bouscule pas le calendrier bien rodé du programme Commerce du G7 mais le sujet devrait être abordé lors d'échanges bilatéraux informels entre Européens et Américains.

Décidément, l'hôte de la Maison Blanche adore prendre ses partenaires par surprise. Une petite semaine après un déplacement à Washington du commissaire européen au Commerce **Maroš Šefčovič** pour faire le point avec les représentants de l'administration américaine sur la mise en œuvre de l'accord commercial de Turnberry, déplacement dont il était revenu plutôt serein selon *Politico*, **Donald Trump** a brandi la menace, sur son réseau *Truth Social* d'une augmentation des droits de douane de 15 % à 25 % sur les automobiles européennes.

« *Je suis heureux d'annoncer que, compte tenu du fait que l'Union européenne **ne respecte pas l'accord commercial que nous avons pleinement approuvé, j'augmenterai la semaine prochaine les droits de douane imposés à l'Union européenne sur les voitures et les camions entrant aux États-Unis*** », a indiqué Donald Trump dans son post.

L'automobile allemande ciblée

Le président américain **s'impatiente** donc de la lenteur du processus de mise en œuvre par les Européens de l'accord UE-États-Unis, notamment sur la suppression des droits de douane sur les produits industriels américains. Le Parlement européen a **adopté fin mars le texte législatif** après avoir suspendu un temps ses travaux pour protester contre les menaces d'annexion du Groenland proférées par Donald Trump en février. Ce texte législatif fait actuellement l'objet de négociations entre la Commission, le Conseil et le Parlement et le vote final des eurodéputés est attendu pour juin selon un point synthétique du Think Tank *Toute l'Europe*. Une réunion des eurodéputés et de représentants du Conseil est d'ailleurs prévue le 6 mai.

Peut-être aussi le président Trump veut-il **punir l'Allemagne** – et en particulier le chancelier **Friedrich Merz** qui avait critiqué son absence de stratégie sur l'Iran- de ne pas le suivre dans sa guerre contre Téhéran, comme certains observateurs le pensent. L'Institut de Kiel pour l'économie mondiale a estimé à 15 milliards d'euros la perte de production à court terme pour l'Allemagne, le double si ces nouvelles taxes américaines perdurent plusieurs années.

Pour l'heure, les dirigeants européens ont joué la prudence. « *Nous ne voulons pas d'escalade* », a résumé le 4 mai à Bruxelles le ministre des Finances allemand **Lars Klingbeil**, cité par *Euractiv*. « *Le message adressé aux Américains est clair : les droits de douane nuisent aux deux parties* ». La Commission européenne est

restée **prudente** dans ses déclarations mais un porte-parole a indiqué qu'elle garde « *toutes les options ouvertes pour protéger les intérêts de l'UE* » selon des propos rapportés par divers médias. Elle n'a pas tort : les nouveaux droits de douanes américains n'étaient toujours pas en vigueur le 5 mai...

Un sujet abordé dans les coulisses du G7 Commerce

Reste que le sujet risque de s'inviter dans **les coulisses des réunions du G7 Commerce** les 5 et 6 mai à Paris, sous la présidence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur **Nicolas Forissier**.

D'après le cabinet de ce dernier, si le sujet de la relation UE – États-Unis n'est pas au menu officiel du G7 Commerce, une rencontre informelle est prévue entre le commissaire Maroš Šefčovič et le représentant américain au Commerce **Jamieson Greer**. Une autre réunion informelle est prévue, le 5 mai en fin de journée, entre ce dernier et les ministres français Nicolas Forissier et **Roland Lescure**. « *Mais il n'est pas prévu à ce stade de rencontre entre Jamieson Greer, le représentant de l'UE et les ministres européens français, allemand et italien* » précise le cabinet du ministre du Commerce extérieur.

La réunion des ministres du Commerce du G7 sous présidence française se déroulera selon un programme qui met l'accent sur **quatre grandes priorités** : la lutte contre les **surcapacités** industrielles (dont l'étude d'impact a été élargie aux pays émergents), la résilience des chaînes **d'approvisionnement** dans les minerais critiques, la réforme de l'**OMC** et enfin l'encadrement du **commerce électronique transfrontalier**, notamment les petits colis. Chacun de ces thèmes fera l'objet d'une session d'échanges le 6 mai, avec pour objectif de dégager des orientations communes.

La présidence française espère parvenir en premier lieu à la **publication d'un communiqué commun** à l'issue de cette réunion ministérielle, qui détaillera les orientations adoptées. Sur la question du commerce électronique, la présidence française a notamment travaillé sur l'élaboration d'un **compendium de bonnes pratiques** communes qu'elle espère voir publié.

C.G

*Les membres du G7 sont : Allemagne, France, Italie, États-Unis, Canada, Japon, Royaume-Uni. L'Union européenne y est toutefois représentée par le président du Conseil et la présidente de la Commission.



L'impossible droit à la déconnexion des salariés : « A chaque appel, ça me fait monter les pulsations » - Le Monde

Introduit dans la loi depuis dix ans, le droit à la déconnexion peine encore à faire émerger des pratiques respectueuses du temps de repos des salariés.

« *Si vous recevez ce message en dehors des horaires de travail ou pendant vos congés, vous n'êtes pas tenu de répondre.* » Cette mention, accolée automatiquement à chaque fin de courriel interne, fait sourire Sam (le prénom a été changé car il souhaite rester anonyme). « *Ils ont dû l'inclure à cause de moi* », est persuadé l'agent de maîtrise en marketing.

En 2023, en plein milieu de ses vacances à l'étranger, un collègue l'avait contacté sur WhatsApp pour une demande professionnelle. « *Je n'avais pas de connexion, alors j'ai vu son message seulement le soir au bar de l'hôtel, seul endroit où je captais le Wi-Fi* », se souvient Sam. De retour au travail, quelques jours plus tard, on lui avait reproché de ne pas avoir été assez réactif. Le trentenaire s'était offusqué : quid de son « *droit à la déconnexion* » ?

Introduit par la [loi El Khomri de 2016](#), ce droit consiste à « *ne pas être sollicité par les outils numériques en dehors du temps de travail* », formule Pauline Mureau, avocate en droit social au cabinet Voltaire Avocats. Si la législation ne donne aucune définition formelle, elle impose toutefois aux entreprises de plus de cinquante salariés d'adopter des « *dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques* » lors des négociations annuelles obligatoires sur la qualité de vie au travail, « *en vue d'assurer le respect des temps de repos et de congé* ».

Les outils sont nombreux : envoi différé des messages, mise en sourdine des notifications, journées sans e-mails... Il revient à chaque structure de trouver ceux qui fonctionnent le mieux, et de les formaliser par un accord collectif ou, à défaut, une charte. Le rappel à la loi en pied de courriel en est devenu un exemple typique. « *C'est mieux que rien* », juge Sam, satisfait de son intervention. « *Mais dans le fond, rien n'a changé* », regrette le trentenaire, qui a été arrêté à la suite d'un burn-out à la fin 2025.

« Désolés de vous déranger »

Dix ans après l'introduction du droit à la déconnexion, le chantier reste vaste. Malgré une « *prise de conscience* » des risques liés à l'hyperconnexion, près d'un travailleur sur quatre n'a pas bénéficié de « *congé numérique* » (semaines passées sans envoyer de courriels professionnels) en 2025, selon une enquête réalisée par l'Observatoire de l'infobésité et de la collaboration numérique, auprès de 29 000 personnes, principalement issues des secteurs de l'audit, du conseil et de l'administration. « *Faire une charte ne suffit pas*, confirme Audrey Richard, présidente de l'Association nationale des DRH (ANDRH). *Il faut aussi former les managers, organiser des entretiens pour les salariés qui reviennent d'arrêt, ouvrir la discussion sur la charge de travail et le fonctionnement de l'équipe...* »

Les sollicitations numériques abusives trahissent souvent des dysfonctionnements structurels dans les services. Angélique, aide-soignante en établissement d'hébergement pour personnes

âgées dépendantes (Ehpad), qui a souhaité conserver l’anonymat, raconte être régulièrement appelée par sa hiérarchie lors de ses journées de repos. « *Désolé de vous déranger* », s’excuse-t-on à chaque fois, avant de demander à l’employée si elle peut se rendre disponible.

« *Ils sont dans la panade parce qu’il y a un arrêt ou un accident de travail* », comprend la quadragénaire. Résultat, en un coup de fil, l’angoisse des cadres confrontés au manque de moyens de leur structure se transmet aux travailleuses, de façon parfois violente. « *A chaque appel, ça me fait monter les pulsations, décrit Angélique. Ça peut m’empêcher de dormir, je ressasse la conversation pendant des heures dans mon lit parce que j’ai osé refuser.* »

Journées rallongées

Ce genre de cas arrive toutefois rarement jusqu’au tribunal. Selon Pauline Mureau, l’écrasante majorité des contentieux liés au droit à la déconnexion relève plutôt des salariés en forfait-jours, essentiellement des cadres, dont le temps de travail est décompté en jours plutôt qu’en heures. Cet aménagement leur permet en théorie de s’organiser comme ils le souhaitent. Antoine (prénom d’emprunt), développeur informatique dans une start-up, s’en satisfait : il ne travaille que six à sept heures par jour.

« *J’arrive plus tard au boulot pour pouvoir déposer ma fille à la crèche, et je passe plus de temps à la pause-café avec mes collègues* », détaille-t-il. Quitte à rouvrir son ordinateur une heure chaque soir, depuis son canapé, pour achever les tâches de la journée. « *Je floute un peu les limites entre pro et perso, mais ça ne me dérange pas* », assure-t-il. Ce type d’exemples amène la présidente de l’ANDRH, Audrey Richard, à faire état d’une « *responsabilité partagée* » entre employeur et salarié en matière de déconnexion.

Pour la sociologue du travail Anca Boboc, chercheuse senior à Orange Research, « *la connexion continue doit se lire au regard des transformations plus profondes de la société, notamment l’individualisation croissante et l’intensification des rythmes de travail* ». Ces transformations sont porteuses de nouvelles normes sociales, comme la quête de sens au travail et l’immédiateté communicationnelle.

Par leur caractère continu, instantané et individuel, les outils numériques répondent parfaitement à ces nouveaux besoins, permettant une « *sensation d’autonomie* ». Mais ils contribuent aussi à une « *intensification du travail* », met en garde Emmanuelle Lavignac, secrétaire nationale de l’Ugict-CGT et membre de l’Observatoire du télétravail.

« *On n’est pas suffisamment équipés au niveau du code du travail pour s’adapter à ça* », déplore la CGT, qui espère voir émerger un « *devoir* » de déconnexion. Le syndicat scrute les discussions en cours au Parlement européen pour une [directive sur la qualité de vie au travail](#) (« *Quality Jobs Act* »), qui doit notamment aborder « *l’intensification du travail et l’allongement du temps de travail* » induits par les outils numériques. Elle devrait aboutir d’ici à la fin 2026.

Les chiffres

23 %

C’est la part des travailleurs qui n’ont bénéficié d’aucune semaine de « *congé numérique* » en 2025, selon le référentiel 2026 de l’Observatoire de l’infobésité et de la collaboration numérique. Un chiffre en hausse par rapport à 2024.

46 %

C'est la proportion des salariés qui ont travaillé sur une plage horaire ou un jour atypique en 2024, sur une période de quatre semaines, selon une [enquête réalisée par l'Insee et la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques](#) ; 37 % des cadres ont déclaré travailler le soir.

* * *

Emmanuel Moulin proposé sans surprise pour prendre la tête de la Banque de France - AFP



Emmanuel Moulin, alors secrétaire général de l'Elysée, le 24 avril 2026 à Athènes, en Grèce (AFP / Ludovic MARIN)

Emmanuel Macron a proposé mardi l'ex-secrétaire général de l'Elysée Emmanuel Moulin pour prendre la tête de la Banque de France, un scénario attendu mais qui a relancé de premières critiques en raison de la proximité de ce haut fonctionnaire avec le chef de l'Etat.

"Le président de la République envisage, sur proposition du Premier ministre, de nommer M. [Emmanuel Moulin](#) gouverneur de la Banque de France", pour succéder à François Villeroy de Galhau, a déclaré l'Elysée dans un communiqué.

Ancien directeur général du Trésor âgé de 57 ans, passé dans de nombreux cabinets de l'exécutif sous les présidences Sarkozy et Macron, Emmanuel Moulin devra maintenant convaincre les parlementaires des commissions des Finances de l'Assemblée nationale et du Sénat, qui peuvent exercer un droit de veto à leur majorité des trois cinquièmes.



Le président Emmanuel Macron (g) et son secrétaire général Emmanuel Moulin à l'issue d'un Conseil des ministres à l'Élysée, le 2 juillet 2025 à Paris (AFP / Ludovic MARIN)

La procédure prévoit qu'il soit auditionné par ces commissions. Ces auditions, publiques, ne peuvent "avoir lieu moins de huit jours après que le nom de la personne dont la nomination est envisagée a été rendu public", précisent les textes.

S'il est confirmé, Emmanuel Moulin pourra rester en fonctions sur toute la durée du prochain quinquennat présidentiel, jusqu'en juin 2032.

- "Indépendance" -

Outre ses prérogatives en matière de politique monétaire, la Banque de France est un acteur économique clé, avec des missions comme la lutte contre le surendettement, la fixation du taux du Livret A ou la fabrication des billets.



Le gouverneur de la Banque de France François Villeroy de Galhau, le 24 mars 2026 à Paris (AFP / Bertrand GUAY)

L'actuel gouverneur François Villeroy de Galhau avait annoncé en février son départ anticipé début juin, un an et demi avant le terme de son mandat, pour prendre la tête de la fondation Apprentis d'Auteuil, engagée dans la protection de l'enfance.

Depuis, le nom d'Emmanuel Moulin circulait comme favori. Celui-ci avait mené campagne dans l'ombre pour ce poste ces dernières semaines, rencontrant des parlementaires.

Il avait annoncé récemment lors d'une réunion de cabinet qu'il allait "tenter sa chance" et venait de quitter ses fonctions de secrétaire général de l'Élysée, remplacé lundi à ce poste par Pierre-André Imbert.

Avec un tel choix, le chef de l'Etat, accusé de vouloir placer ses proches aux postes-clés à l'approche de la fin de sa présidence dans un an, prête le flanc à de nouvelles critiques.

Il a déjà nommé Richard Ferrand, un fidèle de la première heure, à la présidence du Conseil constitutionnel --une proposition validée de justesse par le Parlement--, et l'ex-ministre des Comptes publics Amélie de Montchalin à la tête de la Cour des comptes, un choix vivement critiqué par l'opposition.

Le président de la commission des Finances de l'Assemblée, Eric Coquerel (LFI), a prévenu mardi soir qu'il s'opposerait à la nomination d'Emmanuel Moulin, dans un communiqué.

"La Banque de France est une institution dont l'un des piliers principaux est l'indépendance" et "le parcours récent de M. Moulin (...) garantit presque l'inverse", a estimé M. Coquerel. "Je suis donc opposé à cette nomination" et "je voterai contre."

- Trois candidats auditionnés -

Haut fonctionnaire ayant gravi tous les échelons financiers de l'Etat, Emmanuel Moulin a débuté sa carrière au Trésor.

Il avait commencé dès 2007 à travailler dans les cercles de l'exécutif sous la droite, comme directeur adjoint du cabinet de l'ex-ministre de l'Economie Christine Lagarde. Il avait rejoint l'Élysée en 2009 comme conseiller économique du président Nicolas Sarkozy jusqu'en 2012.



Le président Emmanuel Macron (d) et le secrétaire général de l'Élysée, Emmanuel Moulin, lors d'une vidéoconférence avec les leaders du G7 sur les répercussions de la guerre en Iran sur l'économie mondiale, le 11 mars 2026 à l'Élysée, à Paris (POOL / Gonzalo Fuentes)

Après un passage dans le privé, il était revenu en 2017 au ministère des Finances comme directeur de cabinet de Bruno Le Maire, avant d'être nommé directeur du Trésor fin 2020.

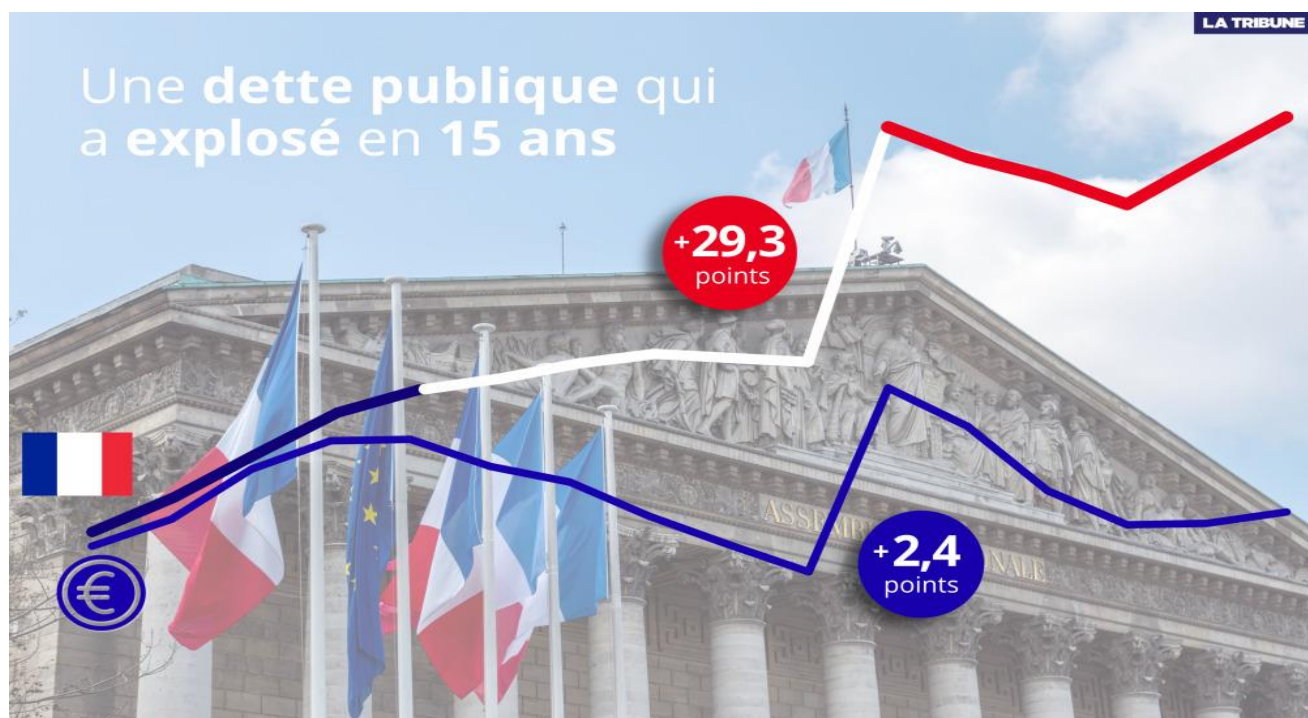
Il était ensuite devenu en 2024 directeur de cabinet de Gabriel Attal, alors Premier ministre, puis avait rejoint l'Élysée en 2025 comme secrétaire général de la présidence.

D'autres noms avaient circulé pour le poste de gouverneur, dont ceux de la seconde sous-gouverneure de la Banque de France Agnès Bénassy-Quéré ou de Laurence Boone, ex-secrétaire d'Etat et ex-chef économiste de l'OCDE, aujourd'hui à la tête de la banque Santander en France.

M. Moulin, comme deux autres candidats, avaient été auditionnés par le ministre de l'Economie Roland Lescure, avait appris récemment l'AFP, sans précisions sur les noms de deux autres personnes entendues.

* * *

Les 10 chiffres chocs sur l'état réel de l'économie française – La Tribune



Parmi les chiffres présentés dans la lettre, l'évolution de la dette publique depuis 2010.
© Agathe Perrier, La Tribune

Le gouverneur François Villeroy de Galhau dresse un tableau en demi-teinte de l'économie française dans sa lettre annuelle au président de la République. La Tribune a sélectionné dix chiffres éclairants, au-delà des traditionnels taux de croissance et d'inflation.

L'économie tricolore n'est pas au mieux, mais pas non plus au plus mal. C'est ce qu'il ressort de la lettre annuelle adressée au Président de la République par François Villeroy de Galhau, le gouverneur de la Banque de France, dévoilée lundi.

Malgré « *de mauvaises finances publiques* », la France présente des atouts, notamment de « *bonnes finances privées* », celles des entreprises et des ménages, illustre-t-il, à quelques semaines de son départ de l'institution pour **prendre la tête de la fondation Apprentis d'Auteuil**.

Parmi la quarantaine d'indicateurs, regroupés en cinq chapitres, *La Tribune* en a retenu dix. Des données qui éclairent sur la performance de la deuxième économie européenne et septième mondiale sur ces quinze dernières années, marquées par plusieurs crises.

Des dépenses publiques supérieures de 272 milliards d'euros à la moyenne de la zone euro

C'est l'écart de dépenses publiques entre la France et la moyenne de la zone euro en 2025. Dit autrement : les dépenses publiques françaises ont dépassé de 272 milliards d'euros celles de la moyenne des pays partageant la monnaie unique.

Les dépenses publiques de la France représentent ainsi 57,2 % du PIB tricolore, contre 48,1 % du PIB pour la moyenne de la zone euro. Un niveau quasi similaire à ce qu'il était en 2010 – il a d'abord baissé puis est remonté dans la foulée de la pandémie du Covid-19 et de la fameuse stratégie du « *quoi qu'il en coûte* ».

Aujourd'hui, la France affiche le deuxième plus haut ratio de dépenses publiques de la zone euro – seule la Finlande dépense encore davantage (57,5 % du PIB). Un niveau très au-dessus de celui des pays les plus performants économiquement parlant l'année dernière : le ratio du Portugal, des Pays-Bas et de l'Espagne oscille entre 42,7 % et 45,3 % du PIB.

14,8 % du PIB consacré aux retraites

Dans le total des dépenses publiques de la France, 14,8 % est consacré aux retraites. Un niveau supérieur de 2,3 points de PIB à la moyenne de la zone euro (12,5 %). « *Par rapport à ses voisins les plus performants, la France dépense nettement plus pour son système de retraites, de santé, et pour les*

autres dépenses de protection sociale et les affaires économiques », relève François Villeroy de Galhau dans sa lettre. C'est ce qui explique en partie le haut ratio de dépenses publiques de la France. *« Notre pays peut garder un modèle social proche de ses voisins, tout en améliorant nettement l'efficacité de ses dépenses publiques,* estime le gouverneur de la Banque de France. *Mais tant que nous n'aurons pas au moins stabilisé les dépenses totales en volume, nous ne devons plus rêver de baisses d'impôts non financées* », ajoute-t-il.

Une dette publique de 115,6 % du PIB...

Tel est le ratio de dette publique attendu pour la France en 2025. Jamais il n'aura été aussi élevé, dépassant même le pic à 114,9 % atteint en 2020 à la suite des fortes dépenses publiques dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

La France affiche aujourd'hui l'un des ratios de dette publique les plus élevés de la zone euro. Et le pire pourrait encore être à venir. Au Fonds monétaire international, les économistes tablent sur une hausse de la dette publique **passant à 118,4 % en 2026 et 120,5 % en 2027.**

...soit +30 points en 15 ans

Sur ces six dernières années, le ratio de dette publique français a grimpé de +17,4 points, contre +4,2 points pour la zone euro. L'aggravation de la dette publique française n'est néanmoins pas seulement à mettre sur le dos de la récente crise liée à la pandémie de Covid-19.

Le ratio français a enregistré une croissance presque continue depuis 2010, où il tournait autour des 85 % du PIB. Soit presque 30 points de plus pris en quinze ans, quand la moyenne de la zone euro est restée quasi-stable (85,4 % en 2010, 87,8 % en 2025).

« Par rapport à nos voisins les plus performants, c'est l'accumulation de nos déficits primaires (hors charge d'intérêts) qui explique la forte augmentation de notre dette publique au cours des quinze dernières années », peut-on lire dans la lettre de François Villeroy de Galhau.

1,1 % VS 2,3 % : le fossé de croissance entre la France et les États-Unis

C'est le fossé de croissance entre la France et les États-Unis sur 15 ans. Avec une croissance annuelle moyenne de 1,1 % depuis 2010, la France est dans les traces de la zone euro (1,2 %). Les États-Unis, en revanche, se détachent nettement du reste des principales économies avancées, en particulier depuis la pandémie de Covid-19.

Rapporté au nombre d'habitants, l'écart entre la croissance française et celle de la zone euro s'accroît (0,7 % contre 1 %). Car la croissance de la population française a ralenti depuis 2010 sous l'effet d'**une diminution des naissances** combinée à l'augmentation du nombre de décès liée au vieillissement de la population. Une situation commune à de nombreux pays, y compris aux États-Unis qui affichent une croissance annuelle moyenne du PIB par habitant également bien inférieure (1,6 %).

+3,5 points de pourcentage : un taux d'épargne particulièrement élevé depuis le Covid

Le taux d'épargne des ménages français est au-dessus de son niveau pré-Covid de 3,5 points de pourcentage (18,7 % en 2025 contre 15,2 % en 2019). Cela illustre une « épargne restée particulièrement élevée », parmi les plus hauts niveaux de la zone euro et au-dessus de la moyenne des pays partageant la monnaie unique (15,2 %).

« La consommation a rebondi moins vite que le revenu, et l'évolution de la structure du revenu a un temps davantage favorisé l'épargne (plus grand dynamisme des revenus du patrimoine, qui sont davantage rééparsés) »,

résume le gouverneur de la Banque de France.

-1,3 point : le recul du chômage structurel

C'est le recul du chômage structurel en France entre 2015 et 2025. « Une partie de ce recul serait due aux réformes du marché du travail, notamment le Pacte de compétitivité de 2012, les réformes du droit du travail de 2016-2017 (loi El Khomri et ordonnances Pénicaud), les réformes de l'assurance chômage et la réforme de l'apprentissage de 2018 », avance François Villeroy de Galhau.

Reste qu'à 7,7 % en 2025, le taux de chômage de la France est bien supérieur à celui de la zone euro (6,3 %). Particulièrement de l'Allemagne et des Pays-Bas, dont le taux de chômage est de respectivement 3,8 % et 3,9 %. « Ces écarts

reflètent, en partie, des différences dans les formes d'emploi, notamment un recours plus élevé au temps partiel dans ces pays, ce qui peut faciliter l'accès à l'emploi et le maintien en emploi de certains groupes comme les jeunes (15-24 ans) et les seniors (55-64 ans) », est-il expliqué.

2,5 % : l'inflation d'avril 2026

Tel est le pic d'inflation qui aurait été atteint au mois d'avril 2026, après 1,1 % en février et 2 % en mars. Une accélération presque entièrement due aux prix de l'énergie sous l'effet du choc énergétique lié au conflit au Moyen-Orient. Car l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) reste très modérée, à +1,4 %.

François Villeroy de Galhau tire la sonnette d'alarme sur les conséquences de cette guerre qui dure depuis plus de deux mois. « Il s'agit clairement d'un choc d'offre négatif, entraînant partout moins de croissance et plus d'inflation », prévient le gouverneur. C'est pourquoi il considère « sage » de se préparer aux trois scénarios économiques établis en mars par la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque de France selon la durée de la guerre, « et pas seulement au plus favorable ».

140 dollars : bientôt le prix du baril de pétrole ?

Ce pourrait être le prix du baril de pétrole d'ici le milieu de l'année 2026 si la guerre au Moyen-Orient se prolongeait et/ou s'intensifiait, selon le scénario « très défavorable » de la Banque de France.

Actuellement, le prix du baril de Brent, référence du marché mondial de l'or noir, oscille autour des 115 dollars, contre 70 dollars le 27 février dernier, la veille du début de **l'opération militaire américano-israélienne contre l'Iran**. Soit une hausse de +62 % en l'espace de quasi dix semaines.

0,3 % : un taux de croissance quasi-nul en 2026 ?

Le taux de croissance du PIB réel pour 2026 serait quasi nul (+0,3 %), toujours dans cette hypothèse « très défavorable » concernant la guerre au Moyen-Orient. Ce serait le pire du pire puisque les deux autres scénarios fixent une croissance de +0,6 % ou +0,9 % cette année, avant de la voir augmenter.

« La France devrait garder une croissance annuelle ralentie mais positive, et éviter la récession, pour les trois années 2026 à 2028 », indique François Villeroy de Galhau. Un coin de ciel bleu dans ce tableau bien sombre.

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.